

Gestion des cours d'eau

Ce que dit le SAGE :

❖ *Prescription E3 – 3 : Modalités de gestion des cours d'eau*

Suite à la mise en œuvre de la nouvelle DCE, la prise en compte des critères hydromorphologiques est essentielle voire prioritaire. Les maîtres d'ouvrage chargés de la restauration des cours d'eau doivent mettre en place un programme d'actions adapté à ce nouveau cadre de gestion.

❖ *Recommandation E3 – 4 : Instruments de gestion des cours d'eau*

La CLE préconise fortement la mise en place de Contrats Restauration Entretien ou CRE (désormais appelés Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques ou CTMA) sur chaque sous-bassin versant pour assurer une meilleure gestion des cours d'eau, en particulier au niveau des têtes de bassins versants.

Sources et description des données :

Sur le territoire, seul le sous bassin de la Laïta ne fait pas l'objet de restauration et d'entretien effectué dans le cadre d'un CTMA. La COCOPAQ porte le CTMA sur l'Ellé 29, l'Isole et le Dourdu, et RMCom le CTMA sur l'Ellé amont et ses affluents. Les travaux ne portent ainsi pas sur tout le linéaire de cours d'eau, cela ne signifie pas pour autant que les linéaires non pris en compte dans les contrats ne sont pas dégradés.

Les données sont issues du rapport d'activités de 2013 pour le CTMA Ellé 29-Isole-Dourdu.

Indicateurs et évolution :

Un **Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) sur l'Ellé amont** (268 km de linéaire retenu) est actuellement mis en place. Les travaux envisagés sur 5 ans, pour un montant prévisionnel de 1 053 400 € TTC, sont les suivants :

- **sur le lit mineur des cours d'eau** : diversification du lit et des habitats aquatiques, opération de renaturation et de reméandrage ;
- **sur les berges** : restauration et entretien de la végétation, plantations, aménagement d'abreuvoirs, lutte contre les espèces envahissantes ;
- **sur les ouvrages** : aménagement d'ouvrages de franchissement, identification des ouvrages hydrauliques présentant une altération à la continuité écologique.

Les années 2013 et 2014 ont été consacrées à la finalisation de l'étude préalable du CTMA et à la préparation des dossiers réglementaires :

- Approbation par le comité de pilotage le 24 juin 2013 du schéma directeur, des avant-projets et des indicateurs de suivi ;
- Approbation par le conseil communautaire le 4 juillet 2013 ;
- Procédure de mise en enquête publique et Déclaration d'Intérêt Général. Le démarrage des travaux devrait se faire début 2015.

Dans le cadre de cette phase préparatoire, RMCom a réalisé en septembre 2013, une opération dite de démonstration : des travaux de renaturation ont été conduits sur le Roz Millet, affluent de l'Ellé, où deux anciens méandres ont été réactivés sur un linéaire de 160 m.

Le coût global de l'opération s'élève à **10 679,84 € TTC**

17

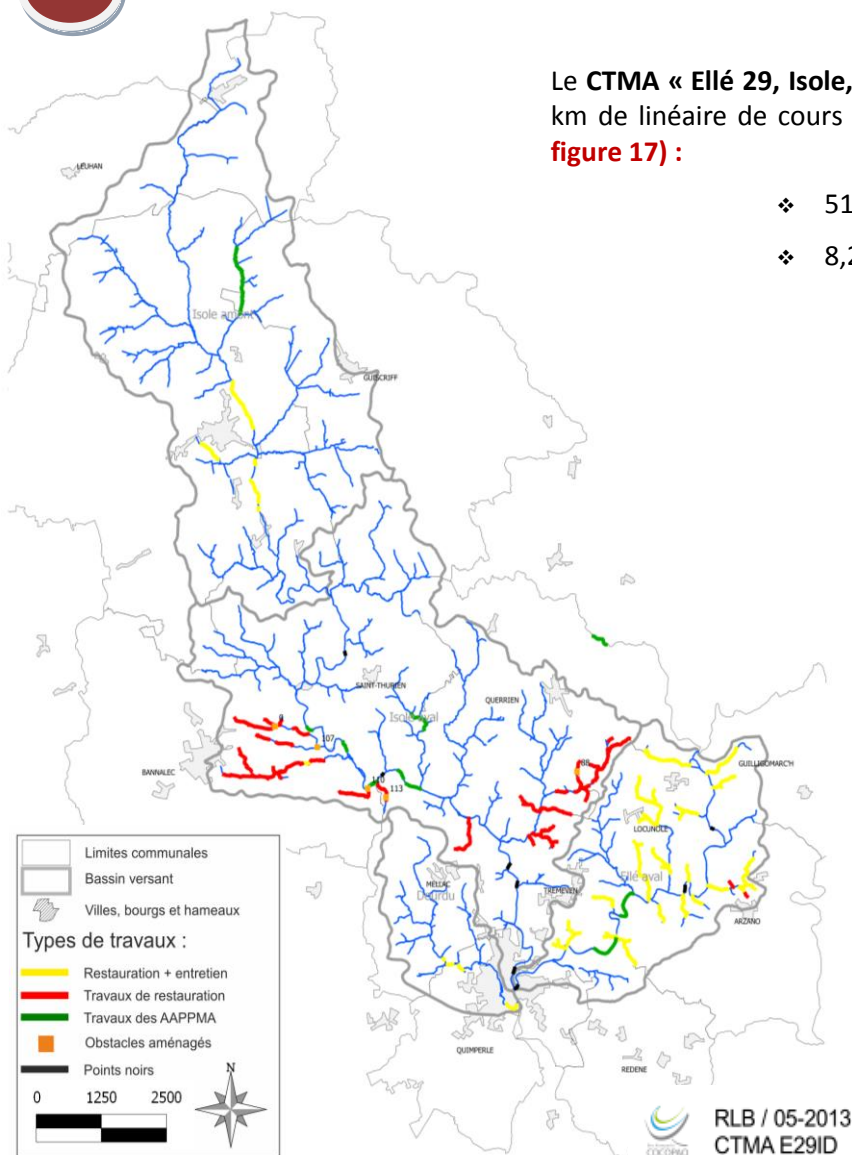
Gestion des cours d'eau (suite)

Le CTMA « Ellé 29, Isole, Dourdu », porté par la COCOPAQ pour une durée de 5 ans (2010-2014), comprend 358 km de linéaire de cours d'eau. Depuis 2010, 119 km ont déjà été restaurés et entretenus. En 2013 ce sont (cf. figure 17) :

- ❖ 51,25 km de cours d'eau restaurés par la COCOPAQ
- ❖ 8,2 km entretenus par les AAPPMA du territoire

Détail des actions réalisées en 2013 :

- 5 obstacles ont été aménagés, sur les 10 programmés, afin d'améliorer la continuité écologique des cours d'eau. Ces différentes interventions ont permis de restaurer la continuité piscicole sur près de 4,4 km de cours d'eau.
- 32 ouvrages ont été aménagés depuis le début du contrat.
- L'essentiel des travaux 2012-2013 ont eu lieu sur le bassin versant de l'Isole (chevelu et cours principal).
- Quelques actions ont été mises en place avec les agriculteurs dans le but de réduire le piétinement des berges par les bovins : 2 agriculteurs ont donné leur accord pour 5 équipements (pompes de prairies, bacs en gravitaire) en 2013 (communes de Querrien et St Thurien).



CTMA Ellé 29 – Isole – Dourdu
Bilan des travaux 2013

L'essentiel

En 2013 : **5 obstacles aménagés** pour la continuité écologique et **59,45 km** de cours d'eau entretenus ou restaurés

Depuis la mise en place des CRE et des CTMA sur le BV (2003) : **32 ouvrages aménagés** et **288,45 km** de linéaire de cours d'eau restauré, pour un montant total investi de **1 106 961 € TTC**